

TABLEAU 49
(en millions de dollars)

CAISSE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	Année financière se terminant le 31 mars				
	1960	1961	1962	1963	1964 (estimation)
Recettes fiscales—					
Taxe de vente.....	270.0	270.2	284.9	302.2	327.0
Impôt sur le revenu des particuliers..	185.6	229.4	259.0	273.7	302.0
Impôt sur le revenu des sociétés....	91.3	103.5	100.1	115.2	116.0
Total des recettes fiscales.....	546.9	603.1	644.0	691.1	745.0
Paiement de pensions.....	-574.9	-592.4	-625.1	-734.4	-809.0
Excédent des recettes sur les paiements..	-28.0	10.7	18.9	-43.3	-64.0
Report de prêts temporaires.....		-28.0	-17.3		-41.7
Report du solde en caisse.....				1.6	
Prêts temporaires du ministre des Finances pour combler le déficit de la caisse.	28.0	17.3		41.7	105.7
Solde en caisse.....			1.6		

Le tableau ci-après donne la répartition, par province, des paiements de pensions provenant de la caisse de la sécurité de la vieillesse pour les deux dernières années:

TABLEAU 50
(en millions de dollars)

PAIEMENTS AU TITRE DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation
	1964 (estimation)	1963	
Terre-Neuve.....	15.4	14.0	1.4
Nouvelle-Écosse.....	37.1	33.8	3.3
Île du Prince-Édouard.....	6.5	6.0	0.5
Nouveau-Brunswick.....	27.3	24.9	2.4
Québec.....	172.0	155.4	16.6
Ontario.....	293.0	265.7	27.3
Manitoba.....	48.9	44.6	4.3
Saskatchewan.....	50.7	46.3	4.4
Alberta.....	54.8	49.8	5.0
Colombie-Britannique.....	102.7	93.4	9.3
Territoires du Nord-Ouest et du Yukon.....	0.6	0.5	0.1
	809.0	734.4	74.6

Soldes non versés de crédits affectés à des comptes spéciaux

Dans ces comptes sont inscrits les soldes non déboursés de crédits pour lesquels des deniers ont été votés par le Parlement et sur lesquels des déboursés peuvent être faits à des fins autorisées au cours de périodes postérieures à celle où l'on a voté des crédits. Une diminution nette de 16 millions s'est produite dans ces comptes au cours de l'année financière, ce qui porte le solde, au 31 mars 1964, à 104 millions de dollars.